

Comptes régionaux 2019-2022

Répartition régionale des importations
et exportations belges de biens et services



Contenu de la publication

La présente publication contient les données de la répartition des importations et des exportations belges de biens et de services par branche d'activité pour la Belgique, les régions, les provinces et les arrondissements au cours de la période 2019-2022. Ces résultats sont le fruit d'une collaboration entre la Banque nationale de Belgique, la Région de Bruxelles-Capitale, la Région flamande et la Région wallonne.

Au niveau de la Belgique, les résultats sont conformes aux estimations d'octobre 2023 publiées dans la publication de l'ICN "[Comptes nationaux 1995-2022: Comptes détaillés et tableaux](#)".

La répartition régionale repose sur des méthodes, définitions et nomenclatures harmonisées pour l'ensemble des États membres de l'Union européenne. Le cadre de référence est le système européen des comptes nationaux et régionaux (SEC 2010) tel que visé par le règlement (UE) n° 549/2013 du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2013.

La publication commente les évolutions récentes (point 1) et l'incidence des révisions par rapport à l'année précédente (point 2), suivies de quelques explications sur les séries disponibles (point 3) et d'un tableau de synthèse présentant les résultats (point 4).

Tous les calculs ont été clôturés le 29 février 2024.

Des commentaires de natures conceptuelle et méthodologique [commentaires de natures conceptuelle et méthodologique](#) et des [tableaux plus détaillés](#) sont consultables sur le site internet de la Banque nationale de Belgique.

Sur le site web de la BNB, on retrouve deux statistiques régionales différentes sur les exportations et les importations de biens :

- Exportations et importations selon le commerce extérieur;
- Exportations et importations selon les comptes régionaux (SEC2010).

Les résultats de ces deux statistiques ne sont pas comparables. Les différences proviennent d'une autre définition des exportations et des importations et d'une autre méthode de ventilation régionale. Pour de plus amples informations, voir la note méthodologique mentionnée (point 7).

Avant-propos

Depuis 2009, la Banque nationale de Belgique et les autorités statistiques régionales (Institut Bruxellois de statistique et d'analyse, Vlaamse Statistische Autoriteit et Institut Wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) travaillent conjointement à l'élaboration de statistiques macroéconomiques présentant une dimension régionale, principalement sur le plan des dépenses. Depuis que les régions font partie du Conseil d'administration de l'Institut des comptes nationaux (ICN), soit depuis le 1er janvier 2016, les statistiques régionales figurent dans les publications générales de l'ICN.

Le rapport porte sur la répartition régionale des importations et des exportations belges de biens et de services. Les séries sont exprimées à prix courants. Dans cette édition, les années 2019, 2020 et 2021 ont été revues, tandis que l'année 2022 a fait l'objet d'une première estimation. Les résultats présentés concernant les importations et les exportations de biens et de services sont cohérents avec les comptes nationaux publiés en octobre 2023. Ils n'intègrent pas les flux entre les régions (à savoir le commerce interrégional), de sorte qu'il n'est pas possible de calculer des balances commerciales (sous-)régionales.

Le Comité scientifique sur les comptes nationaux a rendu un avis positif et le Conseil d'administration de l'ICN a approuvé les comptes régionaux.

Le Président du Conseil d'administration
de l'Institut des comptes nationaux

Séverine Waterbley

Bruxelles, mars 2024

Table des matières

Avant-propos	3
Commentaire	7
1. Évolutions récentes (2021-2022)	7
1.1 Évolutions globales des régions	7
1.2 Importations et exportations de Bruxelles	9
1.3 Importations et exportations de la Flandre	12
1.4 Importations et exportations de la Wallonie	15
2. Révisions pour les années 2019, 2020 en 2021 dans la présente publication	18
3. Séries disponibles	19
4. Tableau de synthèse (2020-2022)	21
Publications de l'ICN et personnes de contact	23
Remarques générales	27
Signes conventionnels	29
Liste des abréviations	31

Commentaire

1. Évolutions récentes (2021-2022)

1.1 Évolutions globales dans les régions

Le repli général des importations et des exportations totales dû à la pandémie de coronavirus en 2020 a été suivi de deux années de forte croissance reflétant à la fois la reprise post-COVID et la hausse des prix. La croissance des importations comme celle des exportations ont été exceptionnellement élevées en 2021 et en 2022 comparativement à la période précédente, et ce dans les trois régions.

En 2021, les importations et les exportations flamandes ont évolué de façon particulièrement dynamique (+27,7 % dans les deux cas), tandis que les importations et les exportations bruxelloises (respectivement +13,8 % et +12,5 %) et wallonnes (respectivement +15,9 % et +13,0 %) ont également fortement rebondi, quoique moins vivement qu'en Flandre.

En 2022, les régions ont évolué à des rythmes plus similaires. S'agissant des exportations, la Wallonie a enregistré la progression la plus robuste (+21,8 %), devant la Flandre (+18,3 %) et Bruxelles (+17,7 %). Du côté des importations, l'évolution en 2022 a été la plus dynamique à Bruxelles (+34,0 %), suivie de la Wallonie (+29,3 %) et de la Flandre (+20,1 %).

Compte tenu des évolutions marquées à la hausse et à la baisse observées en 2020, 2021 et 2022, les résultats les plus récents sont comparés à ceux de la dernière année ayant précédé l'éclatement de la pandémie de coronavirus. Pour les importations comme pour les exportations, la croissance annuelle moyenne enregistrée entre 2019 et 2022 a été la plus élevée en Flandre (+11,4 % et +11,8 % respectivement pour les exportations et les importations), suivie de près par la Wallonie (+9,7 % et +11,0 %). Durant cette période, la croissance annuelle moyenne a été la plus faible à Bruxelles, où l'évolution des exportations s'est clairement distinguée de celle observée dans les deux autres régions (+5,5 % et +9,4 %). Dans les trois régions, la croissance au cours de la période 2020-2022 a été nettement supérieure au rythme enregistré durant la décennie précédente.

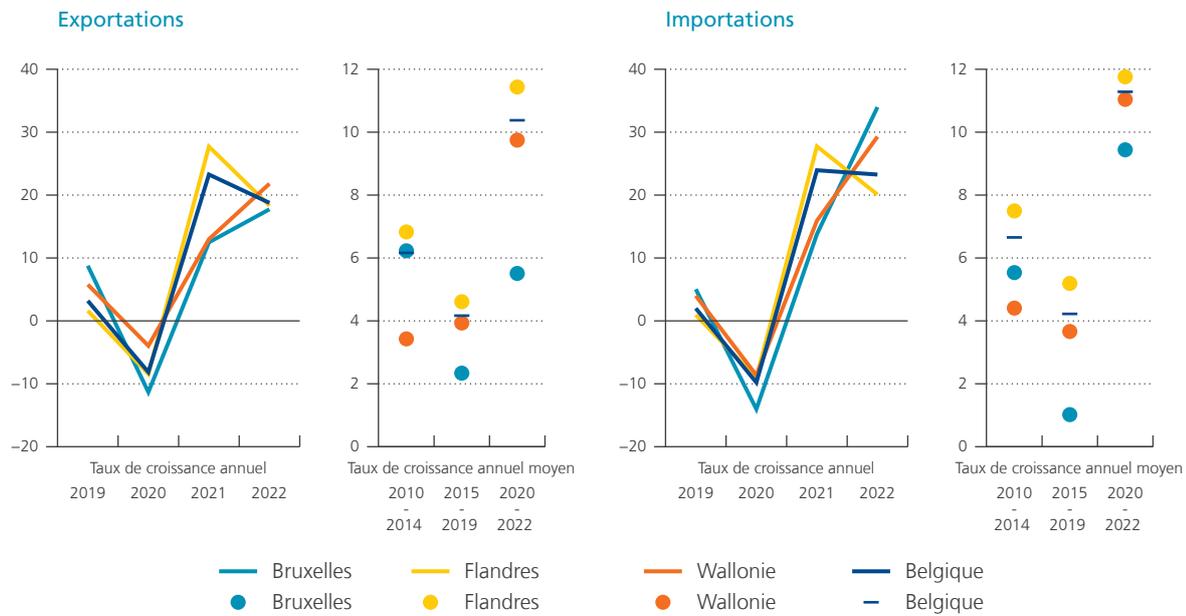
Après un statu quo en 2021 (-0,3 milliard d'euros), les exportations nettes belges ont fortement reculé en 2022 (-18,0 milliards d'euros), retombant à -9,0 milliard d'euros, notamment en raison du renchérissement des produits énergétiques (pétrole brut, gaz). Au niveau régional, ce repli est principalement imputable à Bruxelles, où les importations ont en effet augmenté beaucoup plus vivement que les exportations. Les exportations nettes bruxelloises ont ainsi chuté de 11,8 milliards d'euros, s'établissant à -20,1 milliards d'euros. En Flandre (-4,5 milliards d'euros) et en Wallonie (-1,7 milliard d'euros), les exportations nettes se sont également inscrites en baisse. Les exportations nettes flamandes se sont ainsi chiffrées à 1,7 milliard d'euros et les wallonnes à 9,4 milliards d'euros. Le solde wallon est nettement moins sensible à la variation du cours du pétrole, compte tenu de la faible présence de la branche « raffinage du pétrole » dans l'économie wallonne. Par ailleurs, la Wallonie a bénéficié d'un redressement des exportations nettes de l'industrie wallonne.

L'essentiel des importations et des exportations belges proviennent de Flandre. Ainsi, en 2022, la Flandre a représenté 72,6 % des exportations et 71,0 % des importations. Les parts de Bruxelles et de la Wallonie sont du même ordre de grandeur. En 2022, Bruxelles a représenté 12,3 % des exportations et 15,8 % des importations, tandis que la Wallonie s'est arrogé 15,2 % des exportations et 13,2 % des importations.

Graphique 1

Évolution des exportations et importations totales par région, 2019-2022

(pourcentages)



Source: ICN.

Tableau 1

Exportations totales, importations et exportations nettes par région, 2019-2022

	Chiffres absolus (millions d'euros)				Parts (pourcentages)				Évolution p.r. à l'année précédente							
	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique	(millions d'euros)				(pourcentages)			
									Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
Exportations																
2019	55 504,6	278 088,9	60 822,2	394 415,7	14,1	70,5	15,4	100,0	4 476,6	4 411,8	3 318,8	12 207,2	8,8	1,6	5,8	3,2
2020	49 220,7	254 656,4	58 416,3	362 293,4	13,6	70,3	16,1	100,0	-6 283,9	-23 432,5	-2 405,9	-32 122,3	-11,3	-8,4	-4,0	-8,1
2021	55 370,1	325 219,1	66 003,7	446 592,9	12,4	72,8	14,8	100,0	6 149,4	70 562,7	7 587,4	84 299,5	12,5	27,7	13,0	23,3
2022	65 191,4	384 806,5	80 397,0	530 394,9	12,3	72,6	15,2	100,0	9 821,3	59 587,4	14 393,3	83 802,0	17,7	18,3	21,8	18,8
Importations																
2019	65 068,7	274 495,5	51 844,7	391 408,9	16,6	70,1	13,2	100,0	3 122,6	2 539,2	1 995,0	7 656,8	5,0	0,9	4,0	2,0
2020	55 940,5	249 776,2	47 362,6	353 079,3	15,8	70,7	13,4	100,0	-9 128,2	-24 719,3	-4 482,1	-38 329,6	-14,0	-9,0	-8,6	-9,8
2021	63 655,5	319 072,4	54 903,8	437 631,7	14,5	72,9	12,5	100,0	7 715,0	69 296,2	7 541,2	84 552,4	13,8	27,7	15,9	23,9
2022	85 287,3	383 150,1	70 983,8	539 421,2	15,8	71,0	13,2	100,0	21 631,8	64 077,7	16 080,0	101 789,5	34,0	20,1	29,3	23,3
Exportations nettes																
2019	-9 564,1	3 593,4	8 977,5	3 006,8					1 354,0	1 872,6	1 323,8	4 550,4	-12,4	108,8	17,3	-294,8
2020	-6 719,8	4 880,2	11 053,7	9 214,1					2 844,3	1 286,8	2 076,2	6 207,3	-29,7	35,8	23,1	206,4
2021	-8 285,4	6 146,7	11 099,9	8 961,2					-1 565,6	1 266,5	46,2	-252,9	23,3	26,0	0,4	-2,7
2022	-20 095,9	1 656,4	9 413,2	-9 026,3					-11 810,5	-4 490,3	-1 686,7	-17 987,5	142,5	-73,1	-15,2	-200,7

	Taux de croissance annuel moyen (pourcentages)			
	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
Exportations				
2010-2014	6,2	6,8	3,4	6,2
2015-2019	2,3	4,6	3,9	4,2
2020-2022	5,5	11,4	9,7	10,4
Importations				
2010-2014	5,5	7,5	4,4	6,7
2015-2019	1,0	5,2	3,7	4,2
2020-2022	9,4	11,8	11,0	11,3

Source: ICN.

1.2 Importations et exportations de Bruxelles

Les **exportations** bruxelloises ont évolué de manière dynamique tant en 2021 qu'en 2022. Au cours de ces deux années, la croissance des exportations de biens (+23,4 % et +27,2 %) a été nettement plus forte que celle des exportations de services (+4,4 % et +9,4 %). Par conséquent, la part des biens dans les exportations totales de Bruxelles a augmenté pour atteindre 50,5 %. Pour la première fois depuis 2013, Bruxelles a donc à nouveau exporté plus de biens que de services.

Les exportations totales de Bruxelles ont atteint 65,2 milliards d'euros en 2022, dépassant pour la première fois le niveau atteint avant l'éclatement de la crise sanitaire (55,5 milliards d'euros en 2019). Les exportations de services avaient déjà dépassé ce niveau en 2021 ; pour les exportations de biens, le seuil n'a été franchi qu'en 2022.

La croissance de la composante des biens est principalement due au raffinage du pétrole (CD) en 2021 et aux branches « énergie » (D) et « commerce » (G) en 2022. En ce qui concerne les services, les services scientifiques (M) ont contribué de manière significative au mouvement à la hausse tant en 2021 qu'en 2022. En outre, les branches « énergie et déchets » (D+E) et « transports » (H) ont elles aussi fortement contribué à la croissance des services en 2022.

L'évolution des **importations** bruxelloises en 2021 a globalement suivi celle des exportations, tant au niveau des exportations totales qu'au niveau des biens (+19,9 %) et des services (+5,8 %) séparément. En 2022, cependant, une augmentation exceptionnellement forte s'est produite dans la composante des biens (+49,7 %), principalement en raison de l'énorme augmentation des importations de gaz naturel, de sorte que les importations de biens ont augmenté encore plus en 2022 que les exportations de biens. La croissance des importations de services en 2022 (+10,8 %) a été plus proche de celle des exportations de services au cours de cette année-là. La croissance plus forte de la composante des biens a entraîné une modification du profil des importations de Bruxelles, la part des marchandises augmentant de 7 points de pourcentage pour atteindre 66,6 %.

Les importations totales de Bruxelles ont atteint 85,3 milliards d'euros en 2022, dépassant pour la première fois le niveau d'avant la pandémie du Covid 19 (65,1 milliards d'euros). Tout comme dans les exportations, la composante des services avait déjà dépassé ce niveau en 2021 ; la composante des biens n'a franchi le seuil qu'en 2022.

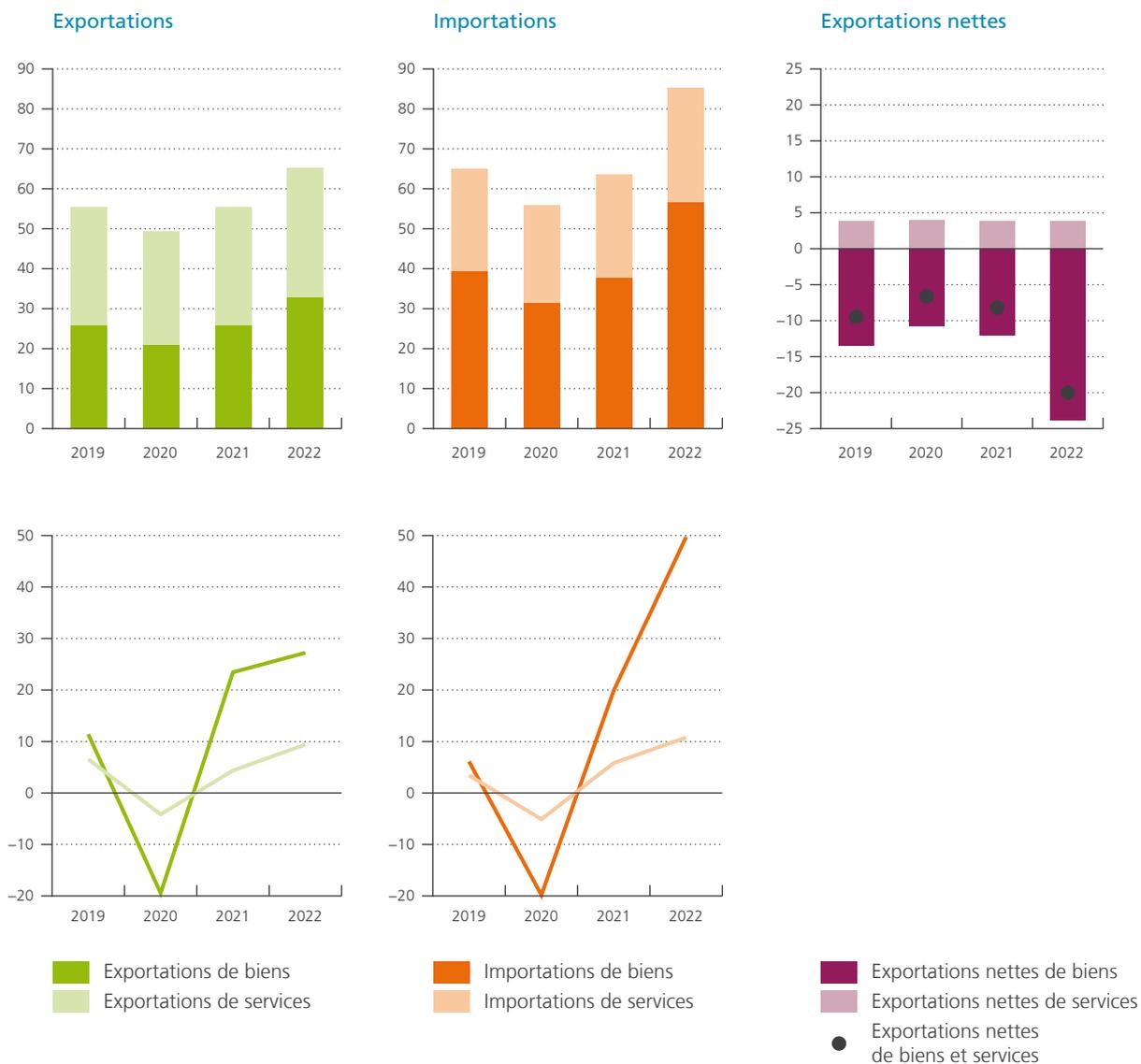
La hausse des importations de biens en 2021 et en 2022 a été tirée par le raffinage du pétrole (CD), et en 2022 également de manière significative par les branches « énergie » (D) et « commerce » (G). La croissance des importations de services a été principalement soutenue par les services financiers (K) en 2021 et par la branche « énergie et déchets » (D+E) et les services scientifiques (M) en 2022.

La situation des **exportations nettes** de Bruxelles vers l'étranger s'est détériorée en 2022. En raison du différentiel de croissance de la composante des biens en faveur des importations, les exportations nettes de biens de Bruxelles ont presque doublé, passant de -12,1 milliards d'euros à -23,9 milliards d'euros en 2022. Cette évolution est due aux branches « raffinage de pétrole » et « énergie », toutes deux importatrices nettes, qui ont vu leurs flux augmenter fortement en 2022. Les exportations nettes de services sont restées stables autour de 3,8 milliards d'euros. Si le solde positif des services a atténué le solde des biens, il n'a pas compensé l'évolution négative en 2022.

Graphique 2

Evolution des exportations totales, des importations et des exportations nettes de Bruxelles ventilées par biens et services, 2019-2022

(milliards d'euros et pourcentages)



Source: ICN.

Tableau 2

Evolution des exportations totales, des importations et des exportations nettes de Bruxelles ventilées par biens et services, 2019-2022

	Chiffres absolus (millions d'euros)			Parts (pourcentages)			Évolution p.r. à l'année précédente								
							(millions d'euros)			(pourcentages)			Contribution à la croissance totale (pp)		
	Biens	Services	Total	Biens	Services	Total	Biens	Services	Total	Biens	Services	Total	Biens	Services	Total
Exportations															
2019	26 016,2	29 488,4	55 504,6	46,9	53,1	100,0	2 664,8	1 811,8	4 476,6	11,4	6,5	8,8	5,2	3,6	8,8
2020	20 954,3	28 266,4	49 220,7	42,6	57,4	100,0	-5 061,9	-1 222,0	-6 283,9	-19,5	-4,1	-11,3	-9,1	-2,2	-11,3
2021	25 868,0	29 502,1	55 370,1	46,7	53,3	100,0	4 913,7	1 235,7	6 149,4	23,4	4,4	12,5	10,0	2,5	12,5
2022	32 911,9	32 279,5	65 191,4	50,5	49,5	100,0	7 043,9	2 777,4	9 821,3	27,2	9,4	17,7	12,7	5,0	17,7
Importations															
2019	39 452,5	25 616,2	65 068,7	60,6	39,4	100,0	2 272,0	850,6	3 122,6	6,1	3,4	5,0	3,7	1,4	5,0
2020	31 631,6	24 308,9	55 940,5	56,5	43,5	100,0	-7 820,9	-1 307,3	-9 128,2	-19,8	-5,1	-14,0	-12,0	-2,0	-14,0
2021	37 930,6	25 724,9	63 655,5	59,6	40,4	100,0	6 299,0	1 416,0	7 715,0	19,9	5,8	13,8	11,3	2,5	13,8
2022	56 789,4	28 497,9	85 287,3	66,6	33,4	100,0	18 858,8	2 773,0	21 631,8	49,7	10,8	34,0	29,6	4,4	34,0
Exportations nettes															
2019	-13 436,3	3 872,2	-9 564,1				392,8	961,2	1 354,0	-2,8	33,0	-12,4	-3,6	-8,8	-12,4
2020	-10 677,3	3 957,5	-6 719,8				2 759,0	85,3	2 844,3	-20,5	2,2	-29,7	-28,8	-0,9	-29,7
2021	-12 062,6	3 777,2	-8 285,4				-1 385,3	-180,3	-1 565,6	13,0	-4,6	23,3	20,6	2,7	23,3
2022	-23 877,5	3 781,6	-20 095,9				-11 814,9	4,4	-11 810,5	97,9	0,1	142,5	142,6	-0,1	142,5

	Taux de croissance annuel moyen (pourcentages)			Contribution à la croissance totale (pp)		
	Biens	Services	Total	Biens	Services	Total
Exportations						
2010-2014	4,6	7,9	6,2	2,31	3,92	6,23
2015-2019	1,7	2,9	2,3	0,81	1,52	2,34
2020-2022	8,2	3,1	5,5	3,92	1,59	5,51
Importations						
2010-2014	4,7	7,0	5,5	3,08	2,46	5,54
2015-2019	0,1	2,6	1,0	0,06	0,96	1,02
2020-2022	12,9	3,6	9,4	8,09	1,35	9,44
Exportations nettes						
2010-2014	5,0	17,1	3,0	5,87	-2,86	3,02
2015-2019	-2,7	5,5	-5,1	-3,45	-1,61	-5,06
2020-2022	21,1	-0,8	28,1	27,84	0,24	28,08

Source: ICN.

1.3 Importations et exportations de la Flandre

En Flandre, les **exportations** ont évolué de manière très dynamique tant en 2021 qu'en 2022. Les quatre cinquièmes des exportations flamandes étant des biens, l'évolution est principalement tirée par la composante des biens, qui a progressé de +32,6 % en 2021 et de +19,0 % en 2022. Les exportations de services ont également évolué de manière très dynamique, mais à un rythme plus modéré, plus précisément de +11,1 % en 2021 et de +15,6 % en 2022. En conséquence, la part des biens dans les exportations flamandes a encore augmenté, atteignant 80,7 % en 2022.

Les exportations flamandes avaient déjà dépassé en 2021 leur niveau d'avant la pandémie, tant pour les biens (260,9 milliards d'euros) que pour les services (64,3 milliards d'euros). En 2022, les exportations totales de la Flandre ont encore augmenté pour atteindre 384,8 milliards d'euros. Cela représente 130,2 milliards d'euros de plus qu'en 2020.

La croissance des exportations de biens en 2021 et 2022 a été en grande partie tirée par le commerce (G) ainsi que par des activités industrielles telles que le raffinage de pétrole (CD) et les industries chimiques (CE) et métallurgiques (CH). L'évolution des exportations de services en Flandre en 2021 et 2022 a été, quant à elle, principalement soutenue par l'industrie (B+C) et les transports (H).

Les **importations** flamandes ont évolué en 2021 et 2022 selon des taux de croissance comparables à ceux des exportations. Les importations de biens ont augmenté très fortement au cours de chacune des deux années (+33,2 % en 2021 et +21,6 % en 2022), davantage que les exportations de biens. L'augmentation a été ressentie dans presque toutes les branches d'activité et a été particulièrement stimulée par un grand centre de distribution pharmaceutique. Les importations de services ont augmenté à un rythme plus modéré (+11,2 % en 2021 et +14,5 % en 2022) et sont donc restées dans l'ensemble légèrement inférieures à la croissance des exportations de services. Les importations totales de la Flandre ont augmenté de +133,4 milliards d'euros au cours de la période 2021-2022 pour atteindre 383,2 milliards d'euros.

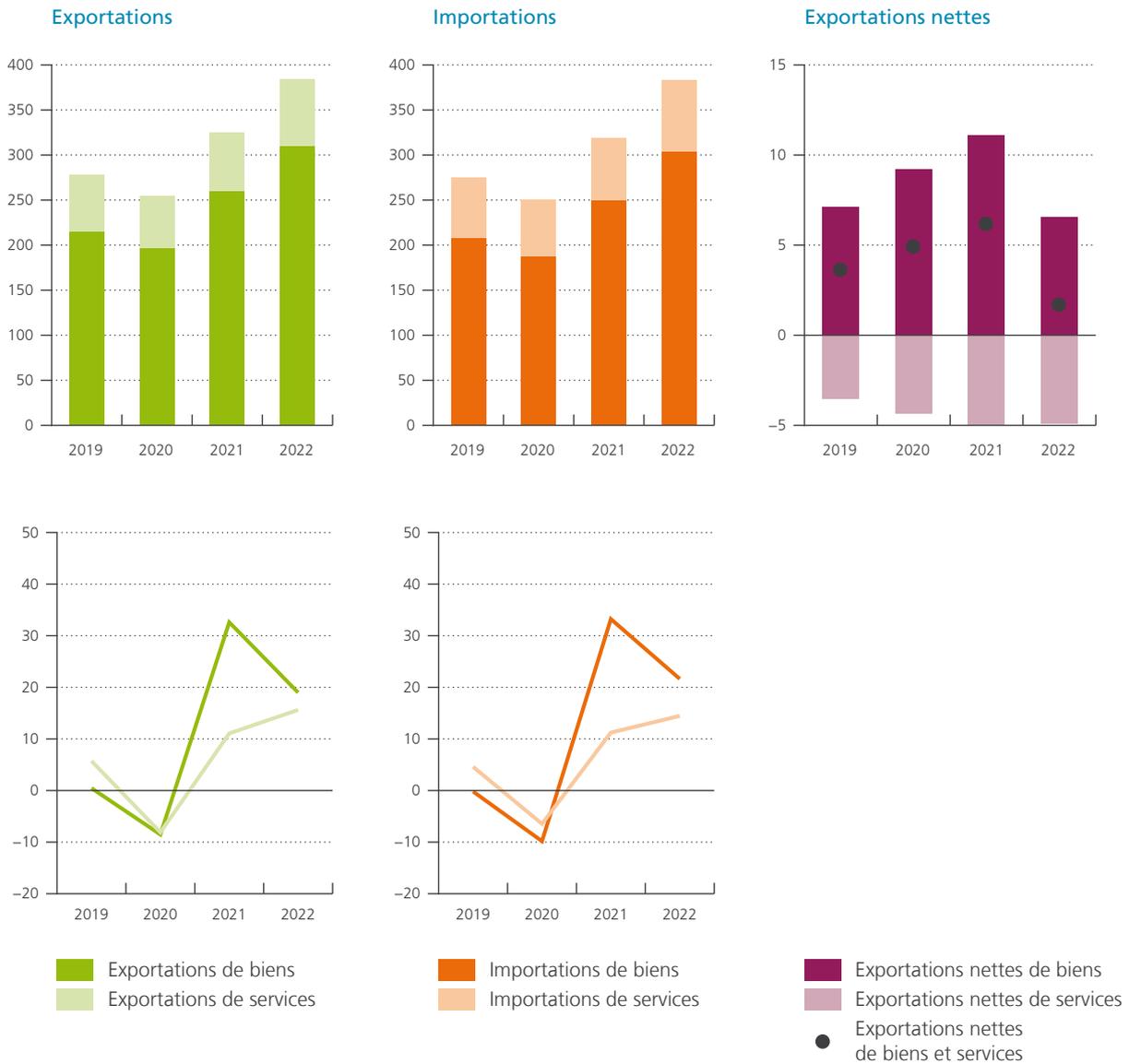
Les mêmes branches d'activité qui ont stimulé l'évolution des exportations flamandes en 2021 et 2022 ont également poussé les importations de biens et de services vers de nouveaux sommets. S'agissant des importations de services, la consommation des ménages (P.3) a également contribué de manière significative à la croissance, et ce au cours de chacune des deux années.

Les importations et les exportations flamandes affichent des montants élevés, mais les flux bruts restent relativement proches. Les **exportations nettes** de la Flandre ont ainsi été limitées à 1,7 milliard d'euros en 2022, soit 0,4 % des exportations flamandes. Elles ont toutefois nettement diminué en 2022 par rapport à 2021 (-4,5 milliards d'euros). Cette évolution s'explique entièrement par les exportations nettes de biens, qui sont retombées à 6,6 milliards d'euros, tandis que les exportations nettes de services sont restées stables, à -4,9 milliards d'euros.

Graphique 3

Évolution des exportations totales, des importations et des exportations nettes de la Flandre ventilées par biens et services, 2019-2022

(milliards d'euros et pourcentages)



Source: ICN.

Tableau 3

Évolution des exportations totales, des importations et des exportations nettes de la Flandre ventilées par biens et services, 2019-2022

	Chiffres absolus (millions d'euros)			Parts (pourcentages)			Évolution p.r. à l'année précédente									
							(millions d'euros)			(pourcentages)			Contribution à la croissance totale (pp)			
	Biens	Services	Total	Biens	Services	Total	Biens	Services	Total	Biens	Services	Total	Biens	Services	Total	
Exportations																
2019	215 055,2	63 033,7	278 088,9	77,3	22,7	100,0	997,0	3 414,8	4 411,8	0,5	5,7	1,6	0,4	1,2	1,6	
2020	196 730,1	57 926,3	254 656,4	77,3	22,7	100,0	-18 325,1	-5 107,4	-23 432,5	-8,5	-8,1	-8,4	-6,6	-1,8	-8,4	
2021	260 881,1	64 338,0	325 219,1	80,2	19,8	100,0	64 151,0	6 411,7	70 562,7	32,6	11,1	27,7	25,2	2,5	27,7	
2022	310 409,2	74 397,3	384 806,5	80,7	19,3	100,0	49 528,1	10 059,3	59 587,4	19,0	15,6	18,3	15,2	3,1	18,3	
Importations																
2019	207 914,8	66 580,7	274 495,5	75,7	24,3	100,0	-386,7	2 925,9	2 539,2	-0,2	4,6	0,9	-0,1	1,1	0,9	
2020	187 494,2	62 282,0	249 776,2	75,1	24,9	100,0	-20 420,6	-4 298,7	-24 719,3	-9,8	-6,5	-9,0	-7,4	-1,6	-9,0	
2021	249 795,4	69 277,0	319 072,4	78,3	21,7	100,0	62 301,2	6 995,0	69 296,2	33,2	11,2	27,7	24,9	2,8	27,7	
2022	303 852,0	79 298,1	383 150,1	79,3	20,7	100,0	54 056,6	10 021,1	64 077,7	21,6	14,5	20,1	16,9	3,1	20,1	
Exportations nettes																
2019	7 140,4	-3 547,0	3 593,4				1 383,7	488,9	1 872,6	24,0	-12,1	108,8	80,4	28,4	108,8	
2020	9 235,9	-4 355,7	4 880,2				2 095,5	-808,7	1 286,8	29,3	22,8	35,8	58,3	-22,5	35,8	
2021	11 085,7	-4 939,0	6 146,7				1 849,8	-583,3	1 266,5	20,0	13,4	26,0	37,9	-12,0	26,0	
2022	6 557,2	-4 900,8	1 656,4				-4 528,5	38,2	-4 490,3	-40,8	-0,8	-73,1	-73,7	0,6	-73,1	

	Taux de croissance annuel moyen (pourcentages)			Contribution à la croissance totale (pp)		
	Biens	Services	Total	Biens	Services	Total
Exportations						
2010-2014	6,9	6,4	6,8	5,36	1,47	6,83
2015-2019	4,6	4,6	4,6	3,56	1,05	4,61
2020-2022	13,0	5,7	11,4	10,22	1,22	11,43
Importations						
2010-2014	7,2	8,6	7,5	5,60	1,89	7,50
2015-2019	4,8	6,6	5,2	3,66	1,53	5,19
2020-2022	13,5	6,0	11,8	10,38	1,38	11,76
Exportations nettes						
2010-2014	2,0	-17,2	-4,3	1,32	-5,66	-4,35
2015-2019	0,3	-214,1	-16,5	0,34	-16,86	-16,52
2020-2022	-2,8	11,4	-22,8	-6,85	-15,90	-22,75

Source: ICN.

1.4 Importations et exportations en Wallonië

Après un recul plutôt limité par rapport à Bruxelles et à la Flandre en 2020, les **exportations** wallonnes se sont solidement redressées en 2021 et en 2022. Les biens constituent la majorité des exportations wallonnes, avec une proportion moyenne de 70 % au cours des trois dernières années. Du fait de cette prévalence, cette composante est celle qui a le plus contribué à la croissance des exportations wallonnes en 2021 et en 2022, même si les exportations de services ont évolué à un rythme plus soutenu (+19,1 %) que celles de biens (+10,4 %) dans cette région en 2021. En revanche, les exportations de biens ont à nouveau progressé plus rapidement (+25,1 %) que celles de services (+14,6 %) en 2022.

En raison notamment de leur repli limité en 2020, les exportations wallonnes ont dépassé dès 2021 leur niveau d'avant la pandémie de coronavirus, tant pour les biens (45,1 milliards d'euros) que pour les services (20,9 milliards d'euros). En 2022, les exportations totales de la Wallonie se sont encore accrues, pour atteindre 80,4 milliards d'euros.

En 2021 et en 2022, les exportations de biens ont principalement été soutenues par l'industrie manufacturière (C), le secteur de l'énergie (D) et le commerce (G). Au niveau de l'industrie manufacturière, l'industrie chimique (CE) et la métallurgie (CH) ont apporté les principales contributions positives à la croissance en 2021, tandis que l'industrie pharmaceutique (CF) y a contribué négativement. En 2022, la croissance dans l'industrie manufacturière a été essentiellement attribuable aux industries alimentaire (CA), chimique (CE) et pharmaceutique (CF). Cette dernière s'est renforcée à la faveur d'une reprise des ventes de vaccins d'un grand producteur au reste du monde, après un effondrement de ces ventes en 2021. Les exportations de services ont progressé surtout grâce aux services financiers (K), suivis par le secteur des transports (H). La troisième contribution la plus importante à leur croissance provenait des industries (B+C) en 2021 et des services de soutien (N) en 2022.

En 2021 et en 2022, les **importations** de la Wallonie ont évolué plus rapidement que les exportations, leur croissance ayant été particulièrement vive (+29,3 %) en 2022. À l'instar de ce qu'on observe pour les exportations, les biens pèsent plus lourd que les services dans les importations totales de la Wallonie. En effet, au cours des trois dernières années, les importations de biens ont représenté en moyenne 65 % des importations totales de la Wallonie. En 2021, les importations de services de la Wallonie ont augmenté à un rythme plus modéré (+5,3 %) que celles de biens (+22,3 %). En 2022, les services ont ensuite évolué de manière particulièrement dynamique (+28,5 %), se rapprochant de la croissance enregistrée pour les biens (+29,7 %).

Les importations totales de la Wallonie ont atteint 71,0 milliards d'euros en 2022, après avoir déjà dépassé leur niveau d'avant la crise sanitaire en 2021 (54,9 milliards d'euros). Cette reprise rapide est attribuable aux biens, les services n'ayant dépassé leur niveau de 2019 qu'en 2022.

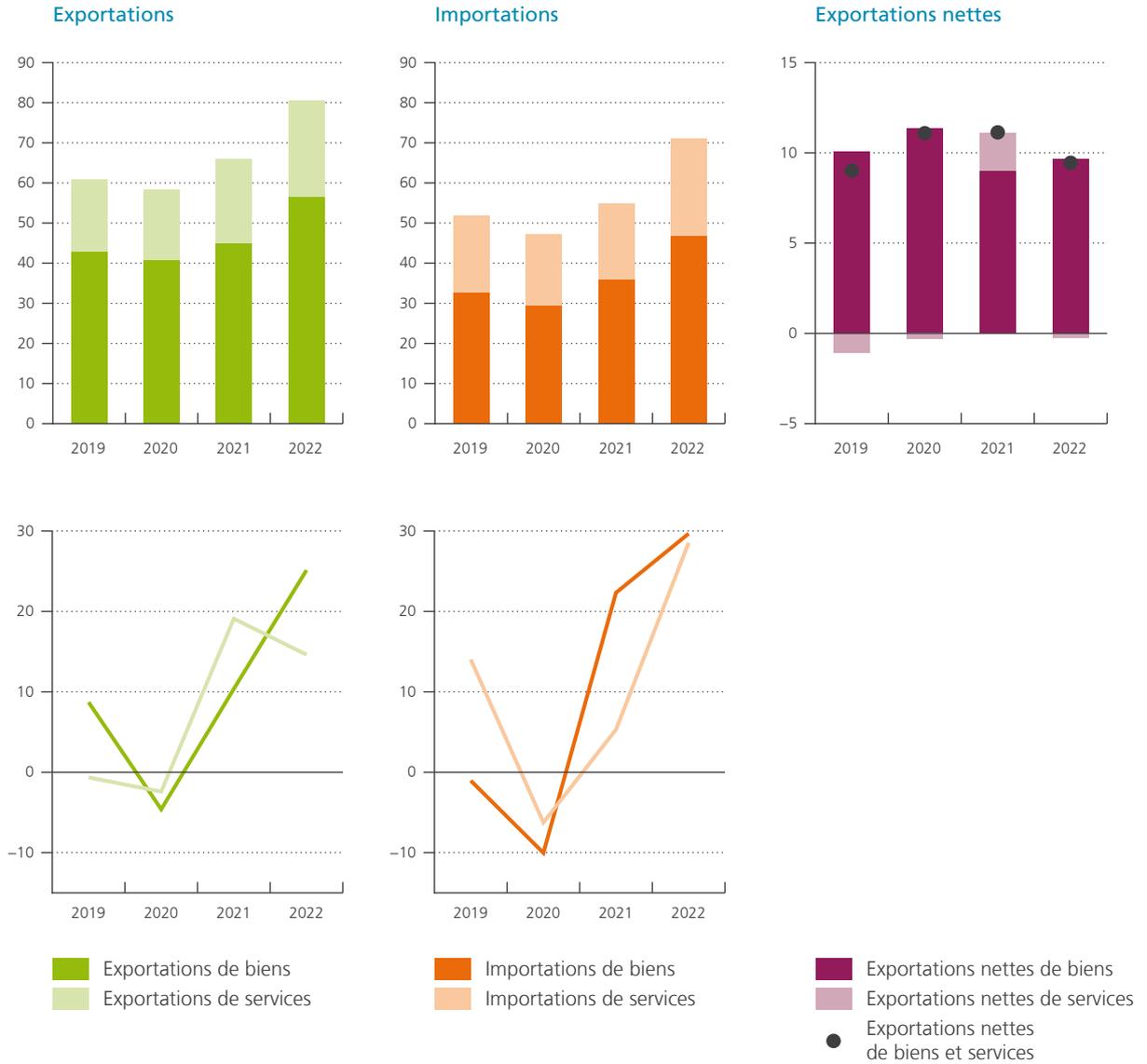
Tout comme celle des exportations de biens, l'évolution des importations de biens en 2021 et en 2022 a été le fait de l'industrie manufacturière (C), du secteur de l'énergie (D) et du commerce (G). Au sein de l'industrie manufacturière, ce sont principalement l'industrie alimentaire (CA), l'industrie chimique (CE) et la métallurgie (CH) qui ont contribué à la croissance. En ce qui concerne les importations de services, la croissance a principalement été attribuable aux services financiers (K) et à la consommation des ménages (P.3), leur contribution ayant été complétée par le secteur des transports (H) en 2021 et par les industries (B+C) en 2022.

Les **exportations nettes** de la Wallonie se sont montées à 9,4 milliards d'euros en 2022, de sorte que cette région est celle qui a apporté la plus grande contribution positive aux exportations nettes de la Belgique. Les exportations nettes totales de la Wallonie ont toutefois diminué de 1,7 milliard d'euros par rapport à 2021, en raison des évolutions enregistrées dans le commerce de services, où les importations ont augmenté beaucoup plus fortement que les exportations en 2022. En 2022, les exportations nettes se sont ainsi établies à un niveau comparable à celui de 2019 (9,0 milliards d'euros) et inférieur à celui des années 2020 et 2021 (11,1 milliards d'euros en moyenne), mais supérieur à celui de la période 2009-2018 (7,0 milliards d'euros en moyenne).

Graphique 4

Évolution des exportations totales, des importations et des exportations nettes de la Wallonie ventilées par biens et services, 2019-2022

(milliards d'euros et pourcentages)



Source: ICN.

Tableau 4

Évolution des exportations totales, des importations et des exportations nettes de la Wallonie ventilées par biens et services, 2019-2022

	Chiffres absolus (millions d'euros)			Parts (pourcentages)			Évolution p.r. à l'année précédente								
							(millions d'euros)			(pourcentages)			Contribution à la croissance totale (pp)		
	Biens	Services	Total	Biens	Services	Total	Biens	Services	Total	Biens	Services	Total	Biens	Services	Total
Exportations															
2019	42 875,7	17 946,5	60 822,2	70,5	29,5	100,0	3 435,1	-116,3	3 318,8	8,7	-0,6	5,8	6,0	-0,2	5,8
2020	40 901,9	17 514,4	58 416,3	70,0	30,0	100,0	-1 973,8	-432,1	-2 405,9	-4,6	-2,4	-4,0	-3,2	-0,7	-4,0
2021	45 144,2	20 859,5	66 003,7	68,4	31,6	100,0	4 242,3	3 345,1	7 587,4	10,4	19,1	13,0	7,3	5,7	13,0
2022	56 488,6	23 908,4	80 397,0	70,3	29,7	100,0	11 344,4	3 048,9	14 393,3	25,1	14,6	21,8	17,2	4,6	21,8
Importations															
2019	32 828,5	19 016,2	51 844,7	63,3	36,7	100,0	-345,1	2 340,1	1 995,0	-1,0	14,0	4,0	-0,7	4,7	4,0
2020	29 535,2	17 827,4	47 362,6	62,4	37,6	100,0	-3 293,3	-1 188,8	-4 482,1	-10,0	-6,3	-8,6	-6,4	-2,3	-8,6
2021	36 129,4	18 774,4	54 903,8	65,8	34,2	100,0	6 594,2	947,0	7 541,2	22,3	5,3	15,9	13,9	2,0	15,9
2022	46 851,2	24 132,6	70 983,8	66,0	34,0	100,0	10 721,8	5 358,2	16 080,0	29,7	28,5	29,3	19,5	9,8	29,3
Exportations nettes															
2019	10 047,2	-1 069,7	8 977,5				3 780,2	-2 456,4	1 323,8	60,3	-177,1	17,3	49,4	-32,1	17,3
2020	11 366,7	-313,0	11 053,7				1 319,5	756,7	2 076,2	13,1	-70,7	23,1	14,7	8,4	23,1
2021	9 014,8	2 085,1	11 099,9				-2 351,9	2 398,1	46,2	-20,7	-766,2	0,4	-21,3	21,7	0,4
2022	9 637,4	-224,2	9 413,2				622,6	-2 309,3	-1 686,7	6,9	-110,8	-15,2	5,6	-20,8	-15,2

	Taux de croissance annuel moyen (pourcentages)			Contribution à la croissance totale (pp)		
	Biens	Services	Total	Biens	Services	Total
Exportations						
2010-2014	1,3	10,0	3,4	0,93	2,49	3,43
2015-2019	4,0	3,7	3,9	2,82	1,11	3,93
2020-2022	9,6	10,0	9,7	6,78	2,97	9,75
Importations						
2010-2014	1,7	12,1	4,4	1,25	3,16	4,41
2015-2019	2,2	6,6	3,7	1,43	2,24	3,66
2020-2022	12,6	8,3	11,0	8,09	2,95	11,04
Exportations nettes						
2010-2014	-0,9	-5,4	-1,7	-0,71	-1,02	-1,72
2015-2019	12,0	-198,8	5,6	11,34	-5,76	5,58
2020-2022	-1,4	-40,6	1,6	-1,50	3,09	1,59

Source: ICN.

2. Révisions pour les années 2018, 2019 et 2020 dans la présente publication

Sur le plan méthodologique, cette publication est restée entièrement cohérente par rapport à celle de mars 2023.

Les modifications qui ont été apportées dans les comptes nationaux d'octobre 2023 ont essentiellement découlé d'informations complémentaires, généralement au niveau des entreprises, et des corrections qui en ont résulté. En fonction de la localisation des entreprises, les modifications apparaissent dans une ou plusieurs zones géographiques. Cela a notamment été le cas lors de la révision des importations et des exportations de biens de la Flandre en 2021. En outre, pour certaines corrections nationales, le traitement régional a été modifié dans cette édition, comme pour les exportations wallonnes de services en 2021.

Le nombre de corrections est normalement plus limité pour une année plus éloignée que pour une année plus récente, mais l'ampleur d'une correction spécifique peut être importante ou faible pour chaque année. Dans cette édition, les révisions sont extrêmement limitées en 2019 tandis que 2021 fait l'objet des révisions les plus importantes.

Le passage de la méthode d'estimation provisoire pour l'année t-1 à la méthode définitive joue également un rôle pour l'année 2021, et ce tant pour l'établissement des résultats nationaux que pour leur répartition régionale. Les changements de classification au niveau de l'entreprise peuvent se traduire notamment par l'affectation des flux à une autre branche d'activité ou par une modification de la clé de répartition régionale dans le cas d'entreprises multi-arrondissementales. En outre, pour cette édition, des données étaient disponibles à partir de sources qui ne paraissent que tous les deux ans, telles que l'enquête Belspo pour les années 2020 et 2021 et l'enquête sur le budget des ménages pour 2022.

Le tableau 5 indique le niveau de la révision par région, ainsi que son incidence sur les parts et sur la croissance de chaque région.

Tableau 5

Incidence des révisions sur les parts et croissance par régions

	Révision en niveau (pourcentages)			Impact (points de pourcentage) sur					
				les parts			la croissance		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Exportations de biens									
Bruxelles	0,0	-0,2	-1,8	0,0	0,0	-0,4	0,0	-0,1	-2,1
Flandre	0,0	-0,3	4,8	0,0	0,0	0,8	0,0	-0,3	6,5
Wallonie	0,0	-0,5	1,0	0,0	0,0	-0,4	0,0	-0,4	1,6
Belgique	0,0	-0,3	3,7	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,3	5,1
Importations de biens									
Bruxelles	0,0	-1,3	-2,2	0,0	0,1	-0,6	0,0	-1,0	-1,1
Flandre	0,0	-1,8	3,6	0,0	0,0	0,8	0,0	-1,7	7,0
Wallonie	0,0	-2,5	0,3	0,0	-0,1	-0,2	0,0	-2,3	3,4
Belgique	0,0	-1,8	2,5	0,0	0,0	0,0	0,0	-1,7	5,5
Exportations de services									
Bruxelles	0,0	-0,8	-2,7	0,0	0,3	-0,3	0,0	-0,8	-2,1
Flandre	0,0	-3,0	-2,2	0,0	-0,6	-0,5	0,0	-2,8	0,8
Wallonie	0,0	-0,7	3,0	0,0	0,2	0,8	0,0	-0,7	4,3
Belgique	0,0	-2,0	-1,4	0,0	0,0	0,0	0,0	-1,9	0,6
Importations de services									
Bruxelles	0,0	1,2	0,1	0,0	0,2	0,3	0,0	1,2	-1,1
Flandre	0,0	-0,5	-1,7	0,0	-0,5	-0,4	0,0	-0,5	-1,4
Wallonie	0,0	1,9	-0,8	0,0	0,3	0,1	0,0	1,7	-2,8
Belgique	0,0	0,3	-1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	-1,6

Source: ICN.

3. Séries disponibles

Davantage de tableaux sont disponibles sur NBB.STAT

Jusqu'à l'édition de 2019 incluse, la présente publication comprenait un grand nombre de tableaux statistiques. Dorénavant, ceux-ci n'y figurent plus. Un tableau de synthèse reprenant les principaux résultats est cependant inclus. Cela n'implique toutefois aucune perte d'information statistique pour l'utilisateur, puisque l'intégralité des données est toujours disponible sur la base de données [NBB.Stat](#).

Cadre européen

La répartition régionale des importations et des exportations belges ne fait pas partie des obligations statistiques européennes.

Néanmoins, elle s'effectue sur la base des normes européennes, à savoir le Système européen des comptes nationaux et régionaux 2010 (SEC 2010). Ces principes sont par ailleurs utilisés pour les autres variables régionales par branche d'activité (rémunération des salariés, valeur ajoutée brute à prix de base, formation brute de capital fixe, nombre de personnes occupées). Les résultats qui découlent de la ventilation régionale des importations et des exportations belges sont donc cohérents et comparables avec les autres agrégats des comptes régionaux.

Une note méthodologique détaillée sur la répartition régionale des importations et des exportations belges de biens et de services (mars 2021) peut être consultée sur le [website BnB](#).

Séries homogènes et périodes couvertes

Des séries se rapportant à la ventilation régionale des importations et des exportations belges de biens et de services sont disponibles à partir de 1995. Depuis l'année de données 2009, ces séries sont cohérentes d'un point de vue méthodologique avec la dernière version en date des comptes nationaux, soit à ce jour celle d'octobre 2023 ; les résultats pour les années 1995-2008 sont cohérents d'un point de vue méthodologique avec les comptes nationaux publiés en octobre 2018.

Comme indiqué plus haut, les séries sont établies suivant les principes du SEC 2010 et sur la base de la nomenclature d'activités NACE 2008. Les séries 1995-2002 sont disponibles selon le SEC 1995 et la nomenclature NACE 2003.

Période	1995-2008	2009-2017	2018-2022
SEC	ESR 2010		
NACE	NACE 2008		
NUTS	NUTS 2016		NUTS 2021
Cohérence CN	Version octobre 2018	Version octobre 2023	

Pour les années 2006 et 2007, aucune répartition régionale des importations et des exportations de services n'est disponible, faute de données de base détaillées. Jusqu'en 2006, la collecte des données de base relatives au commerce de services était réalisée au départ de déclarations aux établissements de crédit. Depuis 2007, la collecte s'effectue par la voie d'enquêtes menées auprès des importateurs et des exportateurs de services.

Délais de publication

Depuis la publication de mars 2021, une estimation provisoire pour la dernière année est incluse. La dernière année disponible correspond donc à l'année t-1 par rapport à l'année t de la publication des comptes nationaux avec lesquels la répartition régionale effectuée dans la présente publication est cohérente. La méthode suivie pour effectuer cette estimation provisoire est décrite dans la [publication de mars 2021](#)

La publication intervient donc 15 mois après la fin de la période couverte.

Niveaux de détail (géographique et par branche)

Le degré de détail des variables par branche d'activité selon le lieu de travail peut être défini suivant deux critères de base :

- le degré de détail au niveau des branches d'activité : les classifications des activités A3, A10, A21, A38 et A64 comportent respectivement 3, 10, 21, 38 et 64 catégories d'activités et constituent des regroupements de la nomenclature NACE 2008 (nomenclature d'activités de la Communauté européenne). En ce qui concerne les estimations belges, un niveau spécifique (branches d'activité SUT) est utilisé, dans lequel les codes NACE sont groupés en trois et/ou quatre positions¹;
- le degré de détail géographique : en Belgique, les classifications NUTS1, NUTS2 et NUTS3 correspondent respectivement aux niveaux des régions, des provinces et des arrondissements.

Tous les calculs s'effectuent au niveau le plus fin possible : 141 branches d'activité SUT² en combinaison avec les arrondissements.

Les détails des chiffres publiés, en revanche, dépendent du niveau de détail des unités NUTS, de la qualité des méthodes de calcul et des données de base ainsi que de la confidentialité des données. En fonction de ces paramètres, on peut parvenir à un plus grand niveau de détail tant pour les biens que pour les services en ce qui concerne les importations et les exportations.

Pour la répartition régionale des importations et des exportations belges de biens et de services, les niveaux d'agrégation publiés sont les suivants :

	A3	A10	A21	A38	A64
Arrondissements (NUTS3)	Importations et exportations de services	Importations et exportations de biens			
Provinces (NUTS2)		Importations et exportations de services		Importations et exportations de biens	
Régions (NUTS1)			Importations et exportations de services		Importations et exportations de biens

¹ Cf. l'annexe 3 de la note méthodologique. « [Comptes régionaux - Éléments conceptuels et méthodologiques SEC 2010](#) »

² En fait, 140 branches d'activité SUT, complétées par « P.3 » pour les importations directement destinées à la consommation des particuliers.

4. Tableau de synthèse (2020-2022)

	En chiffres absolus (millions d'euros)	Part de chaque région dans le Royaume (pourcentages)	Pourcentages de variation par rapport à l'année précédente (pourcentages)			Taux de croissance annuelle moyen (pourcent- ages)
	2022	2022	2020	2021	2022	2010-2022
Exportations de biens						
Bruxelles	32 911,9	8,2	-19,5	23,4	27,2	4,3
Flandre	310 409,2	77,6	-8,5	32,6	19,0	7,4
Wallonie	56 488,6	14,1	-4,6	10,4	25,1	4,2
Belgique	399 809,7	100,0	-8,9	28,3	20,5	6,6
Importations de biens						
Bruxelles	56 789,4	13,9	-19,8	19,9	49,7	4,7
Flandre	303 852,0	74,6	-9,8	33,2	21,6	7,7
Wallonie	46 851,2	11,5	-10,0	22,3	29,7	4,3
Belgique	407 492,6	100,0	-11,3	30,2	25,8	6,7
Exportations nettes de biens						
Bruxelles	-23 877,5	310,8	-20,5	13,0	97,9	5,4
Flandre	6 557,2	-85,3	29,3	20,0	-40,8	0,2
Wallonie	9 637,4	-125,4	13,1	-20,7	6,9	3,8
Belgique	-7 682,9	100,0	164,6	-19,0	-195,6	-228,5
Exportations de services						
Bruxelles	32 279,5	24,7	-4,1	4,4	9,4	4,9
Flandre	74 397,3	57,0	-8,1	11,1	15,6	5,6
Wallonie	23 908,4	18,3	-2,4	19,1	14,6	7,5
Belgique	130 585,2	100,0	-6,1	10,6	13,8	5,7
Importations de services						
Bruxelles	28 497,9	21,6	-5,1	5,8	10,8	4,5
Flandre	79 298,1	60,1	-6,5	11,2	14,5	7,2
Wallonie	24 132,6	18,3	-6,3	5,3	28,5	9,1
Belgique	131 928,6	100,0	-6,1	9,0	16,0	6,8
Exportations nettes de services						
Bruxelles	3 781,6	-281,5	2,2	-4,6	0,1	8,3
Flandre	-4 900,8	364,8	22,8	13,4	-0,8	-200,3
Wallonie	-224,2	16,7	-70,7	-766,2	-110,8	-186,4
Belgique	-1 343,4	100,0	-4,5	-229,8	-245,5	-187,6
Exportations de biens et services						
Bruxelles	65 191,4	12,3	-11,3	12,5	17,7	4,6
Flandre	384 806,5	72,6	-8,4	27,7	18,3	7,0
Wallonie	80 397,0	15,2	-4,0	13,0	21,8	5,0
Belgique	530 394,9	100,0	-8,1	23,3	18,8	6,3
Importations de biens et services						
Bruxelles	85 287,3	15,8	-14,0	13,8	34,0	4,6
Flandre	383 150,1	71,0	-9,0	27,7	20,1	7,6
Wallonie	70 983,8	13,2	-8,6	15,9	29,3	5,6
Belgique	539 421,2	100,0	-9,8	23,9	23,3	6,8
Exportations nettes de biens et services						
Bruxelles	-20 095,9	222,6	-29,7	23,3	142,5	5,0
Flandre	1 656,4	-18,4	35,8	26,0	-73,1	-13,6
Wallonie	9 413,2	-104,3	23,1	0,4	-15,2	1,8
Belgique	-9 026,3	100,0	206,4	-2,7	-200,7	-201,1

Source: ICN.

Publications de l'ICN - Personnes de contact

L'Institut des comptes nationaux publie, outre les principaux agrégats, d'autres chiffres tirés des comptes nationaux et régionaux. La grande majorité des données sont disponibles en format pdf via l'hyperlien:

<https://www.nbb.be/doc/DQ/F/planningPapPub.htm>

Les données chiffrées peuvent être obtenues via la banque de données interactive NBB.Stat. Vous trouverez ci-dessous une brève description de chaque publication.

1. Comptes nationaux détaillés

La publication des comptes nationaux détaillés paraît vers la mi-octobre. Elle consiste en tableaux détaillés sur la composition et la répartition du produit intérieur, le compte de production et d'exploitation, les principales catégories de dépenses, les comptes des secteurs, le stock de capital et le marché du travail.

2. Comptes trimestriels et première estimation des comptes annuels

Les comptes trimestriels présentent les premières estimations des principaux agrégats. Ils paraissent quatre fois par an, 90 à 110 jours après la fin du trimestre auquel ils se rapportent. Parallèlement aux résultats du quatrième trimestre paraît la première estimation des comptes annuels, qui est basée essentiellement sur les comptes trimestriels.

Les comptes trimestriels, cohérents avec les comptes nationaux annuels, présentent les principaux agrégats à la fois selon les optiques dépenses, revenus et production. L'emploi, le volume de travail des salariés et la rémunération des salariés par branche d'activité sont également estimés.

Pour répondre à la demande de mettre à la disposition aussi rapidement que possible des chiffres se rapportant au dernier trimestre écoulé, une première estimation flash de la croissance du PIB est déjà publiée après 30 jours. Elle n'est toutefois pas ventilée en fonction des différentes composantes du PIB. Une première estimation de cette ventilation et des autres agrégats de l'économie est diffusée 60 jours après la fin du trimestre.

3. Comptes des secteurs institutionnels

Les comptes annuels des secteurs institutionnels sont repris dans la publication des comptes nationaux détaillés (voir point 1). Ils sont donc diffusés vers la mi-octobre dans la base de données NBB.Stat de la Banque nationale de Belgique.

La séquence complète et détaillée des comptes non financiers des secteurs est publiée. Les secteurs institutionnels sont les suivants : les sociétés non financières, les sociétés financières (et sous-secteurs), les administrations publiques, les ménages, les ISBLSM, ainsi que le reste du monde.

Les comptes trimestriels des secteurs institutionnels sont diffusés quatre fois par an, environ 105 jours après la fin du trimestre auquel ils se rapportent. Ces comptes trimestriels sont cohérents avec leur équivalent annuel (voir ci-dessus) mais sont moins détaillés. L'accent y est mis sur les agrégats les plus pertinents, notamment au travers d'indicateurs clefs et de leurs composantes. Ces comptes reprennent également les comptes trimestriels des administrations publiques.

4. Comptes des administrations publiques

Les comptes trimestriels des administrations publiques sont repris dans la publication relative aux comptes des secteurs institutionnels (voir point 3).

Les comptes annuels des administrations publiques font l'objet de deux estimations par an, dont les résultats sont diffusés sur le site internet de la Banque nationale de Belgique.

Au début du mois d'avril suivant l'année de référence, une première estimation est diffusée sous la forme de tableaux de recettes et dépenses des administrations publiques.

La seconde estimation, à la mi-octobre, présente les comptes complets du secteur des administrations publiques ainsi que de ses sous-secteurs. Cette version présente les données nécessaires à l'étude des finances publiques et de leur interaction avec le reste de l'économie. Ces comptes sont intégrés dans la publication des comptes nationaux détaillés.

5. Tableaux ressources-emplois

A la fin de chaque année, les tableaux ressources-emplois sont publiés. Ils reflètent la structure des coûts de production, du revenu qui est généré dans le processus de production et des flux de biens et de services qui résultent soit de la production intérieure, soit des importations et des exportations.

6. Comptes régionaux: agrégats par branche d'activité et compte des ménages

A la fin de chaque année, les comptes régionaux sont publiés. Ils ventilent par région, province et arrondissement plusieurs variables des comptes nationaux, avec lesquelles ils sont totalement cohérents.

Outre la rémunération des salariés et la valeur ajoutée régionale, la publication présente des données régionalisées relatives au nombre de personnes occupées, au nombre d'heures travaillées et à la formation brute de capital fixe. La publication contient également des chiffres

régionaux relatifs au compte du secteur des ménages. Il s'agit ici des principales variables du compte d'affectation des revenus primaires (rémunération des salariés et revenus de la propriété), du compte de distribution secondaire du revenu (impôts, cotisations et prestations sociales et revenu disponible) et du compte de redistribution du revenu en nature (montants bruts et nets jusqu'au taux d'épargne). Outre les dépenses de consommation des ménages, les dépenses de consommation des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages sont régionalisées.

7. Personnes de contact

PIB trimestriel et "flash"	quarterly.na@nbb.be	Lotte Van Mechelen	+32 2 221 47 31
Comptes annuels			
- branches d'activité	production.na@nbb.be	Lotte Van Mechelen	+32 2 221 47 31
- dépenses	expenditure.na@nbb.be	Lotte Van Mechelen	+32 2 221 47 31
Comptes des secteurs	sectors.na@nbb.be	Odile Biernaux	+32 2 221 30 44
Comptes des administrations publiques	governmentfinance.na@nbb.be	Kris Van Cauter	+32 2 221 55 72
Comptes régionaux	regional.na@nbb.be	Christophe Goethals	+32 2 221 42 87
Marché du travail	labour.na@nbb.be	Bernadette Boudry	+32 2 221 47 54
Stock de capital	expenditure.na@nbb.be	Cédric Luppens	+32 2 221 42 88
Tableaux emplois-ressources (SUT)	sut.na@nbb.be	Lotte Van Mechelen	+32 2 221 47 31
Compte satellite des ISBL	sectors.na@nbb.be	Hélène Volon	+32 2 221 55 70
Diffusion des séries	nationalaccounts.na@nbb.be	Kristof Segers	+32 2 221 38 70
Supervision et coordination	coordination.na@nbb.be	Isabelle Brumagne	+32 2 221 28 77

Remarques générales

Les totaux indiqués dans les tableaux peuvent différer de la somme des rubriques en raison des arrondis.

Le site internet de la Banque nationale de Belgique présente le [calendrier de publication](#) des principales statistiques économiques établies par la Banque et l'ICN.

En application du SDDS (IMF's Special Data Dissemination Standard), ce calendrier reprend également toutes les statistiques du SDDS. Les dates de publication sont celles qui ont été communiquées par les institutions qui établissent la statistique; certaines d'entre elles publient par leurs propres canaux des calendriers de publication de leurs statistiques plus détaillés que ceux mentionnés sur le site internet de la Banque.

Signes conventionnels

e	estimation
p	provisoire
-	la donnée n'existe pas ou n'a pas de sens
n.	non disponible
p.m.	pour mémoire
0 ou 0,0	néant ou inférieur à la moitié de la dernière unité retenue

Liste des abréviations

BNB	Banque nationale de Belgique
ICN	Institut des comptes nationaux
NACE	Nomenclature générale des activités économiques dans la Communauté européenne
NUTS	Nomenclature des unités territoriales statistiques
NUTS 1	Niveau code NUTS en Belgique : régions
NUTS 2	Niveau code NUTS en Belgique : provinces
NUTS 3	Niveau code NUTS en Belgique : arrondissements
P.61	Code SEC pour les exportations de biens
P.62	Code SEC pour les exportations de services
P.71	Code SEC pour les importations de biens
P.72	Code SEC pour les importations de services
SUT	Supply and Use Table (= tableau des ressources et des emplois)

Commandes

Sur le site internet de la Banque nationale de Belgique, via la rubrique "[e-service](#)", vous pouvez souscrire gratuitement un abonnement par e-mail à cette publication. Elle vous sera envoyée par e-mail à la date de publication.

Pour plus d'informations

Les personnes qui désirent plus d'informations sur le contenu, la méthodologie, les méthodes de calcul et les sources peuvent se mettre en rapport avec le service Comptes nationaux et régionaux de la Banque nationale de Belgique.

nationalaccounts.na@nbb.be

Editeur responsable

Roeland Beerten

Chef du département Statistique générale

Banque nationale de Belgique

Société anonyme

RPM Bruxelles - Numéro d'entreprise: 0203.201.340

Siège social: boulevard de Berlaimont 14 - BE-1000 Bruxelles

www.nbb.be

© Illustrations: Banque nationale de Belgique

Mise en pages: BNB Statistique générale

Couverture: BNB AG - Prepress & Image

Publié en mars 2024